



Ligue de Golf Paris Île-de-France

TOUR POUCETS

« Challenge Thomas LEVET »

Règlement 2021

Epreuve organisée conjointement par les Comités Départementaux et la Ligue de Golf Paris Ile-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Cette compétition est ouverte aux U10 garçons et filles.
Elle comporte une épreuve individuelle qui attribue le titre de Champion et de Championne de Ligue U10, et une épreuve par équipes de clubs.
Elle se déroule sur 3 épreuves départementales qualificatives pour la finale de Ligue.

2. CALENDRIER DU TOURNOI

			Individuel	Equipe
QUALIFICATIONS	Tour 1	Date	Mercredi 26 Mai	
		Lieux	Les Yvelines	Stade Français – Haras Lupin
		Clôture inscription	Mercredi 19 Mai	Mercredi 19 Mai
	Tour 2	Date	Mercredi 09 Juin	
		Lieux	Saint Germain	Haras de Jardy
		Clôture inscription	Mardi 1 ^{er} Juin	Mercredi 19 Mai
	Tour 3	Date	Mercredi 23 Juin	
		Lieux	Mont Griffon	Maisons Laffitte
		Clôture inscription	Mardi 15 Juin	Mercredi 19 Mai
Finale	Lieu	Golf Isabella		
	Date	Mardi 6 Juillet 2021		
	Clôture inscription	Confirmation d'inscription au plus tard le 30 juin		



Ligue de Golf Paris Île-de-France

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1. POUR LES EQUIPIERS

- Filles et Garçons **nés en 2011 et après** et licenciés de la Ligue Paris Ile-de-France
- Être titulaires **de la licence FFGolf de l'année** en cours et à **jour du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf délivré par un médecin de leur choix valable pour la saison en cours et enregistré à la fédération 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition où si le joueur a fourni un certificat en 2019 ou 2020, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié sous peine de non-participation.

3.2. POUR L'ÉPREUVE PAR ÉQUIPES

- Ouverte aux Associations sportives des clubs de la Ligue Paris Ile-de-France qui pourront présenter 1 équipe (une seule par club). Le nombre d'équipes sera limité à **18** et seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.
- L'équipe sera constituée **de 3 joueuses ou joueurs par tour, membres permanents et licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.
Dans le cadre d'une création de licence ou d'un changement de club de licence, celui-ci aura dû intervenir et être enregistré à la FFGolf au plus tard le jour de la clôture des inscriptions des équipiers soit au plus tard le mercredi 19 mai.
La constitution de l'équipe pourra être différente pour chacun des trois tours.
- Les Equipiers doivent :
 - Être au minimum en possession du drapeau blanc.
Une tolérance pour l'année 2021 permettra à un club de constituer son équipe avec un joueur ayant un drapeau jaune.
 - Avoir un index **supérieur à 45 pour les filles et 41 pour les garçons**. L'index pris en compte sera celui à la date de clôture des inscriptions des équipiers soit le 19 mai 2021 et figurant sur la liste des joueurs potentiels disponible sur le site de la Ligue Paris Île-de-France (www.lgpidf.com)
 - Les joueurs répondant à ces critères à la date de clôture des inscriptions resteront éligibles durant toute la durée de l'épreuve.
 - En cas de changement de club en cours d'épreuve, un joueur ayant disputé un tour de l'épreuve par équipe ne pourra pas continuer avec son nouveau club.
 - Figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet.

3.3. POUR L'ÉPREUVE INDIVIDUELLE

- Ouverte aux **filles dont l'index est inférieur ou égal à 45** et aux **garçons inférieur ou égal à 41** à la date limite d'inscription de chaque étape qualificative.
- Le nombre de jeunes pouvant participer à une épreuve de qualification sera limité à 60. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de joueurs pour chaque étape.
- **Un minimum de 4 places** sera réservé aux filles sur chaque épreuve.
- En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, la sélection des joueurs retenus sera faite dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.

4. ENGAGEMENTS

- **Pour l'épreuve par équipes :**
 - Sur Extranet clubs : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard le 1^{er} Avril 2021.
 - **Le droit d'inscription est fixé à 40 €** pour l'équipe.

L'engagement du club sera confirmé dès réception de la fiche d'inscription par mail (contact@lgpidf.com) et du règlement du droit de jeu de préférence par virement bancaires (cf RIB sur la fiche d'inscription) ou par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France



Ligue de Golf Paris Île-de-France

- **Pour l'épreuve individuelle :**
 - o Les joueurs devront s'inscrire directement sur le site internet de la Ligue Paris Ile-de-France avec règlement en ligne des droits de jeu
 - o **Le droit d'inscription est fixé à 5€** par joueur et par tour

5. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Pour l'épreuve par Equipes :** au plus tard le **mercredi 19 mai** pour inscrire le club et vos joueurs potentiels sur Extranet.
- **Pour l'épreuve individuelle :** voir calendrier

6. FORMES DE JEU

6.1. L'ÉPREUVE PAR ÉQUIPES

- o **FORMULE :** Formule « Greensome Poucets » : Les 3 joueurs jouent le coup de départ, choisissent une des 3 balles puis alternent sur les coups suivants.
Exemple : si la balle du joueur A est choisie, si C décide de jouer en second, c'est ensuite à B de jouer puis à A, L'ordre ACB est conservé jusqu'à la fin du trou joué.

Strokeplay Brut Score maximum de **8** selon le barème suivant:

- o Trou en 1 ⇒ marque 1 point
- o Trou en 2 ⇒ marque 2 points
- o Trou en 3 ⇒ marque 3 points
- o Trou en 4 ⇒ marque 4 points
- o Trou en 5 ⇒ marque 5 points
- o Trou en 6 ⇒ marque 6 points
- o Trou en 7 ⇒ marque 7 points
- o Plus de 7 ⇒ marque 8 points, le joueur ramasse sa balle et l'équipe passe au trou suivant

Le club vainqueur de chaque tour est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

Chaque épreuve qualificative donnera lieu à un classement pour lequel sera attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

- o **DEPARTS :** En shot-gun à **14h30**.

6.2. L'ÉPREUVE INDIVIDUELLE

- o **FORMULE :** Strokeplay Brut Score maximum de 10.
Le vainqueur du tour est le joueur qui aura le score le plus bas sur 9 trous.
Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).
- o **SERIES :**
 - 1 série Filles
 - 1 série Garçons
- o **DEPARTS :** du trou n°1 à partir de 13h30
Les tirages et heures de départ seront consultables sur www.lgpidf.com au plus tard 48h avant l'épreuve.

7. REPÈRES DE DÉPARTS

Epreuve par équipes :

Parcours de 9 trous aménagé de type « parcours orange » : départs uniques comprises entre 90 et 200 mètres du green.

Epreuve Individuelle :

Parcours de 9 trous, avec des Pars adaptés à l'âge des participants, et des départs différents garçons et filles.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

8. INFORMATIONS

8.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les enfants devant être **autonomes**.

8.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

8.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées, en priorité par des **suiveurs de parties accrédités** par la Ligue ou le Comité

8.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

9. CLASSEMENT

L'Individuelle et le par équipes se dérouleront en 2 phases :

- 1) Qualifications organisées par les Comités Départementaux
- 2) Finale organisée par la Ligue.

9.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque épreuve qualificative (par équipe ou individuelle) donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (**cf. tableau ci-dessous**).

Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	195	21 ^{ème}	25
2 ^{ème}	155	22 ^{ème}	23
3 ^{ème}	125	23 ^{ème}	21
4 ^{ème}	105	24 ^{ème}	19
5 ^{ème}	95	25 ^{ème}	17
6 ^{ème}	85	26 ^{ème}	15
7 ^{ème}	80	27 ^{ème}	14
8 ^{ème}	75	28 ^{ème}	13
9 ^{ème}	70	29 ^{ème}	12
10 ^{ème}	65	30 ^{ème}	11
11 ^{ème}	60	31 ^{ème}	10
12 ^{ème}	56	32 ^{ème}	9
13 ^{ème}	52	33 ^{ème}	8
14 ^{ème}	48	34 ^{ème}	7
15 ^{ème}	44	35 ^{ème}	6
16 ^{ème}	40	36 ^{ème}	5
17 ^{ème}	37	37 ^{ème}	4
18 ^{ème}	34	38 ^{ème}	3
19 ^{ème}	31	39 ^{ème}	2
20 ^{ème}	28	40 ^{ème et plus}	1

Si des équipes ou des joueurs sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 équipes ou 3 joueurs sont 3^{ème} ex aequo : 3^{ème} 125 points ; 4^{ème} 105 points ; 5^{ème} 95 points $(125+105+95) / 3 = 108,33$ points. Les équipes ou joueurs à égalité auront donc chacun 108,33 points.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

9.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

○ **Epreuve par Equipes :**

- Le classement final des qualifications prendra en compte les résultats en points sur les 3 épreuves organisées (un club ne participant qu'à une ou 2 épreuves sera classé avec les points de la ou des 2 épreuves).
- En cas d'égalité, les clubs seront départagés sur le moins bon résultat en points puis sur le meilleur résultat en points.
Si une égalité persiste, le départage sera effectué sur les 6 derniers trous du moins bon résultat points, puis sur les 3, 2 et dernier trou. Puis sur les 6 derniers trous du meilleur résultat en points, puis sur les 3, 2 et dernier trou.
Cas particulier : Si ce 2^e système de départage engage des équipes n'ayant pas joué le même nombre de tours, ce départage sera effectué sur les parcours communs.
- Seront qualifiés pour la Finale **les 12 premiers clubs**
Les clubs qualifiés pour la Finale devront constituer leur équipe avec des joueurs ayant participé aux qualifications.

○ **Epreuve individuelle :**

- Un joueur pourra participer à chacune des 3 épreuves qualificatives, dans les limites de places évoquées dans le paragraphe 5-Conditions de Participation
La 3^e étape qualificative du 23 juin sera ouverte en priorité aux joueurs n'ayant participé à aucune des 2 premières épreuves puis à ceux n'ayant participé qu'à une épreuve.
Le champ de joueurs sera ensuite complété dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.
- Le classement final des qualifications prendra en compte les 2 meilleurs résultats en points sur les épreuves auxquelles aura participé un joueur (un joueur ne participant qu'à une ou 2 épreuves sera classé avec les points gagnés lors de sa ou ses participations).
- A l'issue de la 3^e étape, **36 places maximum** seront attribuées pour la Finale.
Un minimum de 6 jeunes filles seront qualifiées pour cette finale

○ **Classement de la Finale :**

La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.

Les classements individuels et par équipes seront établis selon les scores réalisés sur les 9 trous.

10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le **Comité de l'épreuve** est composé de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant de la Ligue et/ou du Comité Départemental du lieu de l'épreuve
- 1 arbitre

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

11. PRIX

Finale de Ligue – Challenge Thomas LEVET :

Le Challenge Thomas LEVET récompensera **le meilleur score individuel brut, garçon ou fille.**

Seront récompensés les vainqueurs Filles et Garçons de l'Individuelle ainsi que le club vainqueur par équipes

Un goûter clôturera cette journée.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

TOUR POUSETS
« Challenge Thomas LEVET »
FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

CLUB DE :

Confirmez l'inscription d'une équipe au Tour Pousets par Equipes
(droits d'inscription : 40 euros)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Ile-de-France).

Lors du virement, précisez bien votre numéro de club. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

	SOCIETE GENERALE		
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE LIGUE REGIONALE DE GOLF PARIS - IDF			
2 AVENUE DU GOLF 78280 GUYANCOURT			
DOMICILIATION : ST QUENTIN EN YVELINES (02190)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	02190	00037260177	20
Identification Internationale (IBAN) IBAN FR76 3000 3021 9000 0372 6017 720			
Identification Internationale de la Banque (BIC) SOGEFRPP			

P.-S. : LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXÉE AU 19 MAI 2021



Ligue de Golf Paris Île-de-France

TOUR POUSETS 2021

A FAIRE PARVENIR PAR MAIL A LA LIGUE LE MERCREDI PRECEDENT LE TOUR CONCERNE

CLUB DE :

Tour 1

Tour 2

Tour 3

Finale

COMPOSITION DE L'EQUIPE

(Les 3 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet)

	Nom	Prénom	Index arrondis
N° 1	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 2	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° 3	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :